



Arrêt suite à un accident de travail et enceinte

Par **Lucky07**, le **07/11/2017 à 13:14**

Bonjourrn Je souhaiterais avoir quelques explications sur ma situation actuelle.rn Je suis actuellement en arrêt de travail suite à un accident survenu au travail depuis le début d'année, les médecins m'annoncent encore six à neuf mois d'arrêt .rn J'ai vu récemment le médecin de la sécu qui me dit lui aussi qu'il faudra encore beaucoup de temps avant que mon état s'améliore. rn Pour l'instant mon arrêt continue normalement, la question que je me pose c'est que je viens d'apprendre que je suis enceinte.rn Je me demande comment cela va se passer au niveau des démarches je vais bien évidemment déclarer ma grossesse , est-ce que la sécu peut arrêter mon arrêt au vu de cette déclaration ou décider de me consolider? Mon état ne s'étant pas amélioré . Est-ce Que mon arret sera remplacer par un arrêt grossesse ? Mon arrêt pour accident de travail peut-il aller au-delà de ma grossesse si mon état ne me permet pas de retravailler ? Dois-je prévenir mon employeur ?rnMerci de m'éclairer sur ma situation .